



184936 à 186590

Janvier 2012

Notre Mémoire

BULLETIN DE L'AMICALE DES DÉPORTÉS TATOUÉS DU CONVOI DU 27 AVRIL 1944

35

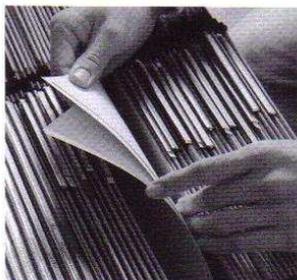
ÉDITORIAL

Enrichir notre fichier

€

n 1989, dans le respect des engagements pris lors de l'assemblée générale constitutive du 25 avril 1959 au restaurant le Soleil de Mogador, nous nous sommes lancés dans l'établissement de la liste des Déportés du Convoi.

À l'époque nous ne disposions que d'un listing provenant de l'Arbeitsstatistik du K.L. Buchenwald, d'un autre concernant les camarades restés à Birkenau, d'une liste partielle totalisant deux ou trois centaines de fiches dressées à son retour par Léon Hoébeke pour créer l'Amicale et d'une seconde comportant une centaine de noms établie par André Lechevalier pour regrouper les anciens de Flöha.



IMPORTANT
Merci de retourner le questionnaire joint à Notre Mémoire.

Nous avons également utilisé les divers ouvrages autobiographiques et les manuscrits inédits écrits par des Tatoués survivants pour, après quatre années de travail, faire paraître en octobre 1993 la première édition de notre Mémorial "Le Convoi des Tatoués". À la suite de cette parution, des erreurs ou des omissions consécutives à l'absence de documents officiels nous ont amené à entreprendre de nouvelles recherches.

Un travail avec les archives de Caen

Grâce à l'analyse des réponses de quelque 800 mairies contactées et la consultation du Journal Officiel depuis 1945, notre fichier a été complété et enrichi à trois reprises ; la dernière édition de notre Mémorial datant d'octobre 2010. Quelques corrections à apporter à notre dernière édition s'avèrent encore nécessaires. Désireux de laisser un ouvrage au plus près de la vérité, nous nous sommes rapprochés des responsables des archives de Caen où sont entreposés les dossiers individuels des Déportés, établis à leur retour de Déportation. D'un commun accord avec les responsables, nous allons procéder l'an prochain à un échange d'informations et à un contrôle de nos fichiers respectifs.

C'est pourquoi nous avons élaboré un questionnaire auquel nous vous demandons de répondre avec les éléments que vous possédez. Avant d'être classées dans nos archives les réponses iront, après analyse, soit compléter les fichiers individuels de Caen, soit permettre d'apporter des corrections au dernier listing de notre Mémorial. Je vous remercie, Chers amis, de votre participation à ces travaux destinés à laisser à la postérité des documents les plus exacts possibles. Notre objectif est ainsi fixé pour 2012.

Je souhaite à chacun de vous mes vœux les meilleurs et les plus sincères pour la nouvelle année.

Le Président André Bessièrè
(185.074)

Sommaire

2/3 > LE MÉMORIAL
DE KAMENZ
INAUGURÉ

4 > VIE DE L'AMICALE
CARNET
PROCHAINE RÉUNION

Le Mémorial de Kamenz inauguré

2

Le 7 Juillet 2011 avait lieu à Kamenz, la cérémonie d'inauguration d'un Mémorial en hommage et à la Mémoire des Déportés du camp de Kamenz-Herrental.



Le camp était situé dans une usine de textile désaffectée, au sud de cette petite ville de 20.000 habitants, à 30 km au nord-est de Dresde et à une cinquantaine de kilomètres des frontières tchèque et polonaise (nom actuel Kamieniec Zabkowitz). Fin Octobre 1944, les bâtiments du n°9 de la rue Herrental étaient réaménagés pour devenir un camp kommando du camp central de Gross-Rosen. Les premiers internés début novembre (100 détenus) et mi-décembre (100 à 200 détenus) provenaient du camp central de Gross-Rosen. Il s'agissait de français, ouvriers spécialisés : mécaniciens, monteurs, électriciens...

Une quarantaine d'hommes du Convoi des Tatoués

Le 26 janvier 1945 arriva un nouveau convoi de 750 déportés en provenance de Flossenbürg. Parmi la vingtaine de nationalités représentées, 95 français dont une quarantaine d'hommes du Convoi des Tatoués, parmi lesquels se trouvait mon père, Michel Caron. Les effectifs du camp comptaient un millier de déportés qui allaient travailler dans les ateliers de l'ancienne verrerie. Constitués en deux équipes de 4 à 500 hommes, ils assuraient chaque jour leurs douze heures de travail. Dans la neige et par des températures de -20 degrés, ils traversaient la ville à l'aller et au retour. Ces longues colonnes d'êtres faméliques et hirsutes ne pouvaient pas passer inaperçues aux yeux de la population. Sous la férule violente et brutale des SS, aggravé par un manque catastrophique de nourriture, le quotidien des détenus était dramatique.

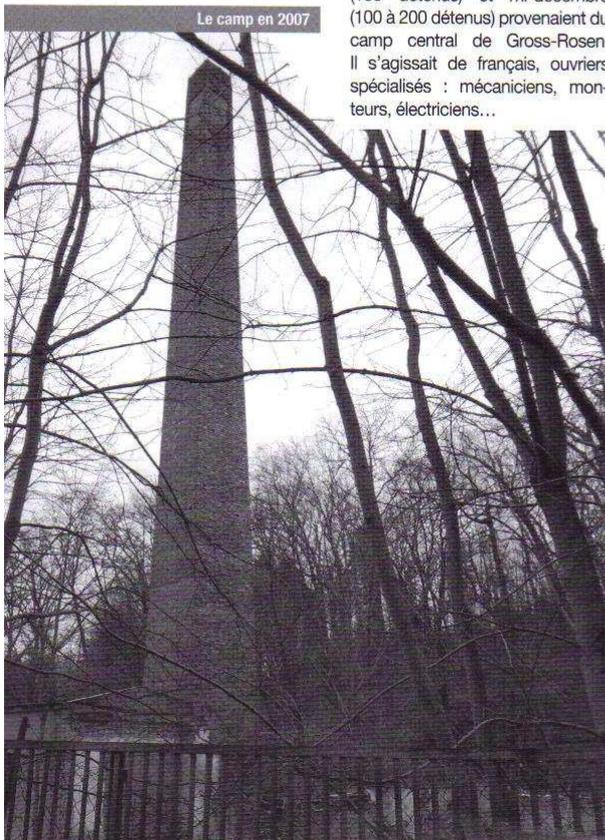
Le camp n'était pas équipé de chambres à gaz, ni de fours crématoires... qu'à cela ne tienne ! Les assassinats avaient lieu par piqûres de phénol et l'incinération se faisait dans... la chaudière de l'usine. Une grande cheminée carrée de plus de 30 mètres de haut était l'issue par laquelle s'évadait l'âme de ces suppliciés.

Le 10 mars 1945 le camp, après plusieurs tentatives, fut finalement fermé. Soixante à quatre-vingts hommes trop épuisés pour supporter cette évacuation, furent tués à ce moment-là ! Les 690 rescapés, qui comptaient encore 180 français, furent évacués. Enfermés dans des wagons à bestiaux, ils subirent 6 jours et 6 nuits de transport épuisant à travers la Tchécoslovaquie et l'Autriche. Passant par

Mauthausen, où ils ne s'arrêtèrent que pour jeter quelques corps hors du train, ils arrivèrent enfin au camp de Dachau le 16 Mars. Dès la fin de la guerre, l'activité reprit dans ces deux usines où se trouvaient le camp et les ateliers. On "dénazifia" quelques responsables et puis on les renomma à des postes de responsables... comme si rien ne s'était passé pendant ces cinq mois d'octobre 44 à mars 45. La parenthèse était refermée !



La rencontre improbable en 2007 avec des citoyens hors du commun de cette ville m'a permis de connaître l'existence de ce camp dont je fais une description plus exhaustive dans mon livre : "Par un si long chemin... Le voyage... au bout de la nuit".



Michel Caron répond aux questions de la télévision.

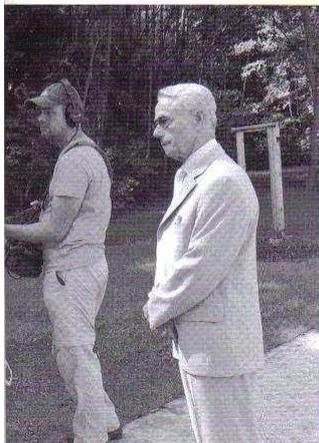




Le mémorial aujourd'hui

L'inauguration du Mémorial (Gedenkstätte)

Lors de mon passage à Kamenz en 2007, j'avais exprimé le désarroi que m'inspirait l'état d'abandon et de ruines de ce lieu où tant d'hommes avaient souffert. Le Maire de la ville, m'avait dit que j'étais le premier descendant de ces Déportés du camp à se manifester. Il m'avait promis qu'il tenterait, avec d'autres personnes et associations militantes, de réaliser un lieu de Mémoire digne des souffrances infligées et endurées à cet endroit. Malgré la confiance que m'inspiraient les propos exprimés, j'étais sceptique quant à la possibilité d'une telle réalisation en hommage à ces hommes martyrisés, après plus de 60 ans écoulés depuis ces tragiques événements. Aujourd'hui, le déroulement de cette cérémonie, à cet endroit précis où se situait le camp, apporte un démenti à mes doutes et je suis le premier à m'en réjouir. Les ruines ont disparu. Seule la grande cheminée carrée, sa flèche pointée vers le ciel, témoigne encore de l'emplacement de ces lieux de mort. Des plaques indiquent ce qui s'est déroulé à cet endroit en 1944/45. Le lieu est calme et invite à la réflexion.



Une cérémonie empreinte d'émotion

Beaucoup de gens affluent pour assister à l'évènement. Deux musiciens interprètent des airs de Beethoven, Mozart, Bach... pendant que trois personnes égrènent un à un les 182 noms des déportés inscrits sur les plaques. Discours sont prononcés du Maire, du Président de l'Association de soutien du Mémorial, et d'un représentant des Églises. Sollicité pour m'exprimer, je rappelle le parcours de mon Père et quelques appréciations ou réflexions concernant les événements passés et à venir. Je remercie également toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet. Mr le Maire, après m'avoir rappelé que mon passage ici en 2007 n'était pas étranger à ce résultat, me donne l'accolade. J'en suis très touché et au fond de moi-même je la partage avec la famille des Tatoués. Après les discours, nous sommes allés déposer des gerbes de fleurs devant les noms des disparus.

Sur le rebord des fenêtres, 182 bougies allumées rappelaient la flamme, dans le devoir et l'abnégation, qui devaient animer tous ces Patriotes qui ont tout donné pour notre liberté... Jusqu'à leur vie. Cette cérémonie, suivie par une foule recueillie, était empreinte de beaucoup d'émotion... Sortis de l'oubli dans lequel le temps les avait enfouis, les noms gravés ici témoignent de l'existence de ces hommes qui, par leur comportement héroïque d'hier, forcent notre reconnaissance d'aujourd'hui. Pour moi, c'est l'aboutissement de mes recherches et de ma quête.

Michel Caron

TÉMOIGNAGE

Qui sera notre mémoire ?



Cette question que je posais dans mon éditorial du numéro 24 a reçu une réponse qui per-

met, outre d'aborder le problème de la "Résistance non-violente" pendant les années noires, de restituer dans leur belle région de Haute-Savoie, l'activité humaine et patriotique de trois de nos camarades de Convoi décédés dans les camps de la mort lente. Il s'agit de l'abbé Rosay (186.350), mort à Bergen-Belsen, de Joseph Lançon (185.845) et François Périllat (186.198) tous deux morts à Herzbrück respectivement les 16 mars 1945 et 18 décembre 1944.



Voici la lettre du professeur Jean-Jacques Fragnon du collège du Bas-Chablais à Douvaine.

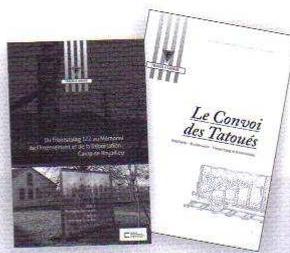
Monsieur le Président,
J'enseigne le français en classe de troisièmes au collège de Douvaine en Haute-Savoie. Ma collègue d'Histoire, madame Dunoyer, et moi-même sommes particulièrement attachés au Devoir de Mémoire qui constitue dans l'année un moment important de notre travail en commun. L'an passé, nous avons emmené 56 de nos élèves sur un voyage de trois jours à Verdun, au Four à Chaux, et au Struthof. Dans le même temps, nous avons participé au Concours National de la Résistance et de la Déportation, réalisé le film qui nous a valu d'obtenir en Haute-Savoie le premier prix départemental dans la catégorie audio-visuelle. [...]

Dans notre travail de l'an passé, nous nous sommes particulièrement intéressés à l'abbé Jean Rosay (186.350), ainsi qu'à Joseph Lançon et François Périllat, dont nous retraçons l'histoire dans notre film. [...]

“ Que votre mémoire qui est devenue notre mémoire soit un jour leur mémoire et celle de leurs enfants. ”

Je ne voudrais pas terminer cette lettre sans évoquer la question fondamentale que vous posez. Qui sera notre mémoire ? Modestement, loin des souffrances qui ont été les vôtres, ma collègue et moi-même mettons nos forces à faire que les enfants d'aujourd'hui n'oublient pas, dans l'espoir qu'ils feront à leur tour ce que vous nous avez appris, ce que nous vous devons : que votre mémoire qui est devenue notre mémoire soit un jour leur mémoire et celle de leurs enfants.





Livres

- > **Le Convoi des Tatoués - 28€***
réédition 2010, mémorial de l'Amicale des Déportés Tatoués du 27 avril 1944. L'histoire du convoi des Tatoués, depuis Compiègne jusqu'à la libération, et la liste exhaustive des Tatoués. Un livre à posséder absolument !
- > **DVD de témoignages des Déportés Tatoués (2 DVD) - 28€***
- > **Le Livre d'Or** Retraces près de 50 années de la vie de l'Amicale. - **50€***
- > **L'Engrenage** d'André Bessière. Le parcours Résistant et les arrestations des membres du Convoi des Tatoués. - **38€***
- > **D'un Enfer à l'autre** d'André Bessière. De Compiègne à Terezin, en passant par Auschwitz, Buchenwald, Flossenbürg et Fldha, le périple d'André Bessière et de ses compagnons déportés Tatoués dans les camps de la mort. - **38€***
- > **Destination Auschwitz avec Robert Desnos** d'André Bessière - **33€***
- > **Revivre après... L'impossible oubli de la Déportation** d'André Bessière. - **27€***
- > **La Déportation en Héritage** de Danièle Bessière. Les témoignages poignants des héritiers des Déportés Tatoués. - **13€***
- > **1940-1945 Résistances et Déportations - Cette mémoire, comment la transmettre** de Danièle Déon Bessière, préface de Raymond Aubrac, aux Éditions l'Hamattan. - **28€***
- > **Marcel Letertre - Notes de déportation** de Patrick Simon-Letertre. Facsimilés des notes prises pendant toute sa déportation. Témoignage unique, sur le vif, de la vie des camps. 216 pages couleur - **53€***

*Prix port inclus, à commander à l'Amicale auprès de : Christophe Dham
34 rue Jaillard
10370 Villenauxe-la-Grande

Le bureau de l'Amicale : Qui fait quoi ?

- > **André Bessière**, Président
- > **Danièle Bessière**, Vice-Présidente
- > **Christophe Dham**, Vice-Président, Porte Drapeau, gère les commandes des plaques funéraires, livres et DVD
- > **Dominique Ligier**, Secrétaire administrative, gère les inscriptions aux manifestations
- > **Jean Nivromont**, Trésorier
- > **Claudine Déon**, reçoit les chèques de cotisations et les changements d'adresse
- > **Anne Max**, collecte tout document utile à insérer dans Notre Mémoire
- > **Patrick Simon**, collecte toutes nouvelles, articles et photos à insérer dans Notre Mémoire
- > **Pascal Caillé**, réalise Notre Mémoire

Boutique

- > **Plaque funéraire.** 55€*
- > **Épinglette.** 5€*

* à commander à l'Amicale - port inclus

Le site Internet

Retrouvez l'actualité de l'Amicale sur son site : www.27avril44.org

"27 avril 1944, Notre Mémoire" Bulletin de l'Amicale des Déportés Tatoués du Convoi du 27 avril 1944
Janvier 2012 - N° 35 - Directeur de la publication : André Bessière
Adresse : 18, avenue de la République - 91170 Viry-Châtillon - Tél. : 01.69.24.20.66 - <http://www.27avril44.org> - Dépôt légal : à parution

CARNET

Ils nous ont quittés

- > **Robert Beckrich (185.040)**,
le 19 décembre 2011. De Buchenwald (53792), il avait été envoyé au kommando Schönebeck.
- > **Robert Ourlé (186.156)**.
Il avait été à Buchenwald (53792).
- > **Simone Gardiennet**, fille de **Jean Vinot 186.544**, dont l'époux a demandé à devenir membre de l'amicale pour continuer le souvenir des disparus.
- > **René Pierre Barre (185.010)**

Tous étaient des fidèles de l'Amicale. L'Amicale adresse ses condoléances à leurs familles et à leurs proches.

Rectificatif

Raymonde Gil dont nous annonçons la disparition dans notre dernier numéro est la sœur et non la fille d'**André Erbs (185.512)**. Nous présentons nos excuses à la famille pour cette erreur.

La vie Continue

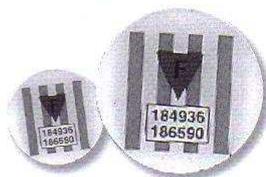
Mariage

- > **Nathalie Pinel**, nièce d'André et Danièle Bessière, s'est mariée le 17 septembre dernier avec Jérôme Chazeaud.
- > **Julie et Anne Carpentier**, petites-filles de **Jacques L'Hoste (185.950)**, se sont mariées. Julie a épousé Arnaud Tremblais en décembre 2010 et Anne, Serge Argeles en juin 2010. Ils ont eu une petite Clémentine, le 15 octobre 2011.

Nous adressons nos félicitations aux parents et grands-parents, tous nos vœux de bonheur aux mariés et aux nouveaux parents. Bienvenue à Clémentine.

Prochaine réunion

- > **Assemblée Générale 2012**,
28 et 29 avril 2012, à Montpellier



184936 à 186590